
NOUVEAUX REGARDS SUR LES ÉLITES DU POLITIQUE

WILLIAM GENIEYS

La classe dirigeante : mythe ou réalité ? Telle était l'interrogation initiée par Raymond Aron, il y a quarante ans, dans le cadre d'une table ronde de l'Association française de science politique (15-16 novembre 1963) dont les principales contributions furent publiées dans la *Revue française de science politique*¹. Dans le double contexte de la guerre froide et de l'affrontement entre les tenants du marxisme et les partisans d'une approche libérale, le débat a été marqué notamment par la controverse opposant Jean Meynaud à Raymond Aron autour des concepts de classes dirigeantes *versus* catégories dirigeantes. Il en ressortit une discussion fort enrichissante soulignant des questions de vocabulaire, des divergences scientifiques et des oppositions idéologiques². Paradoxalement, la question du rôle et de la légitimité de la « classe politique » française demeure encore d'actualité, alors qu'un faible nombre de publications scientifiques y a été consacré³.

Certes, le débat sur la notion d'élite(s) dans les sciences sociales dépasse largement le cadre du politique. L'approche étymologique de Giovanni Busino montre que les transformations même du mot s'expliquent malaisément, tant l'interpénétration de l'idéologie et du langage est inextricable⁴. Les usages donnent progressivement au mot élite une acception propre en désignant une minorité qui dispose à un moment donné dans une société déterminée d'un prestige découlant de qualités naturelles valorisées socialement (par exemple, la race, le sang, etc.) ou de qualités acquises (culture, mérite, aptitude, etc.). Ainsi, le vocable désigne tout aussi bien le milieu (social, territorial, entre autres) d'où est issue l'élite, que les acteurs qui la composent, ou encore le terrain au sein duquel elle manifeste sa prééminence. Dans ce cas de figure, le déterminant est toujours suivi d'un qualificatif permettant de restreindre le champ du groupe d'acteurs identifié comme constituant une élite⁵.

1. Pour avoir un aperçu des enjeux du débat de cette table ronde, se reporter aux trois dossiers « Catégories dirigeantes ou classe dirigeante ? » (I, II, III) publiés dans la *Revue française de science politique*, 14 (2), avril 1964, 14 (4), août 1964, et 15 (1), février 1965.

2. Raymond Aron montre que la querelle sémantique autour des concepts de « classe dirigeante », d'« élites », de « classe politique » se rapproche en bien des points de celle qui oppose les anglo-saxons autour des concepts de « *ruling class* », « *power elite* », « *elite* », voire d'« *establishment* ». Il précise ensuite, quant à l'usage du concept d'élite politique : « J'ai moi-même employé en d'autres circonstances l'expression, parce qu'elle est d'usage courant, mais je pense, après réflexion, que mieux vaut parler de "personnel politique" » (Raymond Aron, « Catégories dirigeante ou classe dirigeante ? », *Revue française de science politique*, 15 (1), février 1965, p. 7-27, dont p. 7).

3. Pierre Hassner, « À la recherche de la classe dirigeante : le débat dans l'histoire des doctrines », *Revue française de science politique*, 15 (1), février 1965, p. 40-66 ; Mattei Dogan, « Is there a Ruling Class in France ? », *Comparative Sociology*, 2, 2003, p. 17-89.

4. Giovanni Busino, *Élite(s) et élitisme*, Paris, PUF, 1992, p. 3.

5. La discussion du concept d'élite(s) par Raymond Boudon et François Bourricaud met en évidence que l'emploi du singulier ou du pluriel traduit souvent l'option analytique retenue par le chercheur. Cf. Raymond Boudon, François Bourricaud, « Élite(s) », dans *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1982, p. 225.

Or, dans la science politique française, les travaux des pères fondateurs de la théorie élitiste, notamment ceux de Pareto et Mosca, sont considérés comme relevant d'une approche essentialiste dont l'objectif politique est la perpétuation de la philosophie contre-révolutionnaire (De Maistre, Bonald, etc.). Dans un ouvrage retraçant les linéaments des imaginaires qui président à la conception de la France, Pierre Birnbaum montre en quoi le procès contre les élites constitue une de ces guerres franco-françaises entre les « deux France », héritée de la blessure profonde de 1789¹. À cet héritage historique, les politologues français reprochent un usage non contrôlé de la notion d'élites politiques, proche du *conceptual stretching* cher à Sartori², notamment dans sa variante nord-américaine³. L'approche avancée par Robert Putnam, dans sa sociologie comparée des élites politiques, est jugée gradualiste et élastique. Les élites y sont définies comme les personnes qui sont près du sommet de la pyramide du pouvoir et qui ont la capacité d'influencer les décisions politiques (cf. tableau p. 128)⁴. D'orientation différente, les recherches françaises ont privilégié un découpage empirique de l'objet, entre des études sur les personnels politiques (parlementaires, ministres ou présidents) et sur la haute administration publique, tout en faisant l'économie d'une construction conceptuelle figée. La comparaison avec l'abondante littérature académique anglo-américaine consacrée aux élites doit nous permettre de saisir le « retard » français en la matière⁵.

Dans un livre plaidoyer pour un juste retour dans les sciences sociales de l'usage du concept d'élite, Eva Etzioni-Halévy montre que, contrairement à la théorie des classes toujours assimilée à l'égalitarisme démocratique par les *social scientists*, la théorie des élites a été traditionnellement considérée comme non démocratique et illégitime dans l'analyse du pouvoir⁶. Toutefois, c'est dans les pays anglo-saxons, où la tradition sociologique retient l'idée d'élite comme alternative politiquement acceptable au concept marxiste de classe dirigeante, que les premières recherches empiriques se sont développées⁷. C'est d'ailleurs dans cette perspective analytique qu'un petit groupe de sociologues a avancé, dans les années 1980,

1. Pierre Birnbaum, *La France imaginée. Déclin des rêves unitaires ?*, Paris, Fayard, 1998, p. 19.

2. Giovanni Sartori, « Comparing and Miscomparing », *Journal of Theoretical Politics*, 3 (3), 1991, p. 243-257.

3. Colette Ysmal, « Élitisme et leaders », dans Madeleine Grawitz, Jean Leca (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, t. 3, p. 603-642.

4. Robert D. Putnam, *The Comparative Study of Political Elites*, New Jersey, Prentice Hall, 1976.

5. Cf. à ce propos John Scott (ed.), *The Sociology of Elites*, vol. 1 : *The Study of Elites*, vol. 2 : *Critical Perspectives*, vol. 3 : *Interlocking Dictatorships and Corporate Networks*, Aldershot, Edward Elgar Publishing Ltd, 1990 ; et également John Scott, « Les élites dans la sociologie anglo-saxonne », dans Ezra N. Suleiman, Henri Mendras (dir.), *Le recrutement des élites en Europe*, Paris, La Découverte, 1995, p. 9-18.

6. L'auteur écrit au début des années 1990 : « Pour toutes ces raisons, on a pris l'habitude d'appréhender la théorie des classes comme étant progressiste, égalitaire et démocratique, contrairement à la théorie des élites qui, elle, est considérée comme conservatrice, inégalitaire, élitiste et non démocratique. Pour beaucoup d'intellectuels, la théorie des élites tout comme l'élitisme est devenue péjorative. Pour toutes ces raisons, le terme élite, comme la théorie des élites, se trouve encore délégitimé et marginalisé dans les sciences sociales » (Eva Etzioni-Halévy, *The Elite Connection*, Cambridge, Polity Press, 1993, p. 28).

7. John Scott, « Les élites dans la sociologie anglo-saxonne », cité. Cf. pour une discussion des usages des termes « classes » et « élites », Eva Etzioni-Halévy, *Classes and Elites in Democracy and Democratization*, New York, Garland Publishing, 1997.

un nouveau paradigme pour sortir l'analyse de l'opposition entre les approches moniste et pluraliste¹. Ces partisans du *neo-elitism* introduisent, au cœur de leur matrice de recherche sur la dynamique démocratique, les relations entre la configuration des élites et le type de régime politique. Partant de ce constat, il convient d'expliquer comment, longtemps critiqué pour sa dimension élitiste, ce type de recherches ouvre aujourd'hui la voie à une approche élitaire du politique². Pour comprendre ce changement, il convient tout d'abord de mettre en perspective les conditions de la différenciation des approches anglo-saxonne et française. Ensuite, nous montrerons pourquoi une sociologie des élites du politique permet de mieux comprendre le changement de régime, voire le processus de démantèlement des États démocratiques³.

THE RULING CLASS OR ELITE THEORY : UN PARADIGME AU DÉVELOPPEMENT PRÉCOCE ET CONTRARIÉ

Depuis les années 1930, après la traduction en anglais des textes classiques de Pareto et Mosca sur les élites, un flux incessant de travaux académiques a été publié autour de la théorie de la classe dirigeante et des élites⁴. Forte de ce poids aux États-Unis, la sociologie des élites s'est imposée comme un sous-champ d'études à part entière. Dans cette perspective, les débats ont été structurés autour de deux idées-forces : d'une part, l'idée selon laquelle le concept d'élite constitue une alternative politiquement acceptable au concept marxiste de classe dirigeante⁵ et, d'autre part, l'idée que pouvoir et élite tendent à se confondre, même en démocratie⁶. Ainsi, la plu-

1. George Lowell Field, John Higley, *Elitism*, Londres, Routledge et Kegan Paul, 1980 ; George Lowell Field, John Higley, Michael G. Burton, « A New Elite Framework for Political Sociology », *Revue européenne des sciences sociales*, 28 (88), 1990, p. 149-182.

2. En nous appuyant sur les subtilités de la langue française, nous opposerons dans notre démonstration les approches qui *sacrifient* à l'élitisme à une approche élitaire du politique. Cette dernière doit être entendue comme un mode de restitution par l'analyse de ce qui *appartient* aux élites (propriétés sociales, représentations, intérêts, idées) confronté à l'action politique. Cf. en ce sens notre récente discussion : William Genieys, « The Sociology of Political Elites in France. The End of an Exception ? », *International Political Science Review*, 26 (4), octobre 2005, p. 413-430.

3. Ezra N. Suleiman, *Dismantling the Democratic State*, Princeton, Princeton University Press, 2004 ; trad. fr. : *Le démantèlement de l'État démocratique*, Paris, Le Seuil, 2005.

4. Afin de donner une idée de l'ampleur de ce phénomène, rappelons que, dans son état de l'art sur l'analyse comparée des élites, Robert Putnam recense en 1976 plus de six cent cinquante références sur la question, tandis que Michael Burton et John Higley identifient plus de deux cent cinquante références nouvelles entre 1976 et 1984. Cf. Michael Burton, John Higley, « Invitation to Elite Theory. The Basic Contentions Reconsidered », dans William G. Domhoff, Thomas Dye, *Power Elites and Organizations*, Beverly Hills, Sage, 1987, p. 237.

5. Geraint Parry montre comment certains chercheurs radicaux, comme Burnham ou encore Charles Wright Mills, ont essayé de concilier le marxisme et l'élitisme : Geraint Parry, *Political Elites*, Colchester, ECPR Classics, 2005 (1^{re} éd. : 1969). Cf. également pour une interprétation différente, Eva Etzioni-Halevy, *Classes and Elites in Democracy and Democratization*, *op. cit.*

6. Sur ce point, se reporter au passage consacré par Charles Wright Mills à la préparation de son enquête sur l'élite du pouvoir aux États-Unis dans : Charles Wright Mills, *The Sociological Imagination*, New York, Oxford University Press, 1959, p. 204 et suiv. ; trad. fr. : *L'imagination sociologique*, Paris, François Maspero/La Découverte, 1967.

part des recherches sur les élites ou les catégories dirigeantes examinent les types de configuration politique entretenus pour en déduire ensuite soit le pluralisme (diversité des élites), soit le monisme (homogénéité de l'élite). Pour schématiser, dans le premier cas de figure, les élites sont perçues comme des groupes dirigeants qui n'exercent leur pouvoir que dans un champ spécifique, alors que, dans la seconde perspective, il s'agit d'une *ruling class* cohérente, conspirante et consciente qui domine l'ensemble du système politique et social¹. Jusqu'au début des années 1980, l'inscription intellectuelle du débat alterne entre la célébration du renouvellement des élites gouvernantes, imputable au fait démocratique, et la critique de la dérive oligarchique de la société capitaliste. Cette controverse trop centrée sur la nature de l'élite a eu pour effet paradoxal de renforcer la dimension élitiste de ces approches. Toutefois, au tournant des années 1980, un petit groupe de chercheurs dépassera cette optique en proposant une nouvelle grille de lecture de la réalité élitiste ancrée sur des données empiriques contrôlées et un postulat théorique novateur².

LES AVATARS DE LA DÉRIVE ÉLITISTE : MARXISME VS ÉLITISME VS PLURALISME

La controverse élitiste s'est développée de façon précoce aux États-Unis, dans le prolongement des travaux critiques d'Ostrogorski (1902) et de Michels (1915) sur le rôle des organisations partisans dans le processus de démocratisation. Mais c'est à partir de la publication d'une traduction adaptation de Mosca, *The Ruling Class*³, œuvre à laquelle est étroitement associée celle de Pareto, que les jalons théoriques sont réellement posés⁴. Il s'agit alors de discuter la thèse élitiste « classique » selon laquelle, dans tous types de sociétés, seule une minorité est capable de prendre les décisions importantes pour l'ensemble de la société⁵. Dès lors, les partisans de l'approche moniste vont s'efforcer de montrer que la loi tendancielle du développement d'oligarchies gouvernantes affecte aussi les démocraties occidentales. Très tôt, les recherches empiriques, notamment dans le cadre des *communauty studies*, s'accumulent afin de prouver l'existence d'une classe dirigeante aux États-Unis. Les premiers travaux s'inscrivant dans la perspective

1. Un des effets pervers de la traduction de la théorie élitiste dans les pays anglo-saxons fut sa réduction au paradigme des « three Cs » : la classe dirigeante se caractérise comme un groupe conscient, cohérent et conspirant. Cf. James H. Meisel, *The Myth of the Ruling Class : Gaetano Mosca and the Elite*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1958 ; Tom B. Bottomore, *Elites and Society*, Harmondsworth, Penguin Books, 1964.

2. George Lowell Field, John Higley, *Elitism*, *op. cit.* ; John Higley, Richard Gunther (eds.), *Elites and Democratic Consolidation in Latin America and Southern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

3. Gaetano Mosca, *The Ruling Class*, New York, McGraw-Hill, 1939, version éditée et révisée par Arthur Livingston et traduite par Hannah D. Kahn d'après la publication originale *Elementi di scienza politica*, Turin, 1896. Pour avoir un aperçu de l'inflexion et de l'actualité de ce débat, se référer à Maurice A. Finocchiaro, *Beyond Right and Left. Democratic Elitism in Mosca and Gramsci*, New Haven, Yale University Press, 1999.

4. Ettore A. Albertoni, *Mosca and the Theory of Elitism*, Oxford, Oxford University Press, 1987 ; trad. fr. : *Doctrine de la classe politique et théorie des élites*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987.

5. James Burnham, *The Machiavellians*, New York, John Day, 1943 ; trad. fr. : *Les Machiavéliens, défenseurs de la liberté*, Paris, Calman-Lévy, 1949.

moniste portent sur une analyse empirique de la structure du pouvoir au niveau local¹. Mais c'est avec les travaux de James Burnham, montrant comment la révolution managériale a conduit à l'avènement d'une « élite de *managers* »², contrôlant le pouvoir économique et politique aux États-Unis, que la controverse est lancée. Dans cette perspective, les études empiriques entreprises par Mills dans *L'élite du pouvoir*, sur les corrélations entre formation d'une élite et relations de classe, conduisent à l'affirmation de l'approche moniste³. En introduisant, dans l'analyse du pouvoir, la prise en compte du *social background* et des positions institutionnelles des acteurs qui le composent, ce wébérien radical innove⁴. Il démontre ainsi que le statut d'élite n'est pas quelque chose d'inné ou encore de psychologique, mais qu'il est bien le résultat d'un processus sociologique. De plus, l'analyse de liens sociaux qui unissent les élites politiques, économiques et militaires dans la société américaine permet de voir comment les institutions du système académique américain conduisent à la formation des individus occupant des postes clés et des postes stratégiques dans les organisations essentielles de la société⁵. Fort de cette intégration et des positions institutionnelles détenues, ce groupe d'acteurs, capable alors d'influencer toutes les grandes décisions nationales, constitue l'élite du pouvoir. Au processus d'unification de ce groupe social correspondent le désengagement progressif de l'ensemble de la population vis-à-vis du pouvoir décisionnel et une crise des institutions démocratiques. Par la suite, le champ de recherche s'ouvre à l'application de nouvelles méthodes d'investigation. Tel est le cas de la sociologie du pouvoir de Floyd Hunter, à Atlanta, qui, pour analyser les interconnaissances entre les dirigeants supérieurs de cette ville, introduit la méthode réputationnelle⁶. Mais les travaux les plus marquants dans la variante anglo-américaine de la théorie moniste sont ceux des « héritiers » de Mills qui essaient de démontrer l'existence d'une « classe

1. Les premiers travaux de recherche sur le rôle de groupes d'intérêt homogènes contre le fonctionnement démocratique sont ceux de Robert Lynd, Helen Lynd, *Middletown. A study in contemporary American culture*, New York, Harcourt, Brace and Cie, 1929.

2. Pour cet auteur, la classe de *managers* correspond aux techniciens et aux administratifs qui s'imposent comme un groupe social dominant dans l'Amérique des années 1940 : cf. James Burnham, *The Managerial Revolution*, Cambridge, Belknap Press of Harvard, 1941 ; trad. fr. avec préface de Léon Blum : *L'ère des organisateurs*, Paris, Calman-Lévy, 1947.

3. Charles Wright Mills, *The Power Elite*, New York, Oxford University Press, 1956 ; trad. fr. : *L'élite du pouvoir*, Paris, Maspero, 1969.

4. La critique a souvent présenté ce sociologue critique comme un intellectuel et polémiste de la gauche radicale étasunienne, engagé et en lutte contre l'« *establishment* ». Ce trait, qui fait passer la figure de l'engagement politique avant celle de la figure savante, est assez paradoxal pour un auteur qui a traduit en anglais, en collaboration avec Hans H. Gerth, les conférences de Max Weber sur le métier de savant et de politique (Charles Wright Mills, Hans H. Gerth, *From Max Weber*, Londres, Routledge, 1948). Pourtant, c'est en partant à la recherche d'une typologie des élites et en croisant « *classes* » et « *status* » qu'il définit sociologiquement son élite. Kathryn Mills, Pamela Mills, *Letters and Autobiographical Writings*, Berkeley, University of California Press, 2000 ; cf. également Geraint Parry, *Political Elites*, *op. cit.*, p. 61.

5. Charles Wright Mills, *The Power Elite*, *op. cit.*

6. Dans cette première version, la *méthode réputationnelle* consiste à évaluer la capacité des dirigeants supérieurs à se situer sur une échelle des statuts (au sens anglais de *status*). Dans une enquête sur les « notables » d'Atlanta, il s'agissait de pratiquer une auto-évaluation des dirigeants locaux les plus influents dans la conduite des affaires locales : cf. Floyd Hunter, *Community Power Structure*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1953 ; cf. également Floyd Hunter, *Top leadership, U.S.A.*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1959.

d'élite »¹. Tout d'abord, William Domhoff, dans *Who Rules America ?*, en étudiant « l'élite économique » dans les plus grandes entreprises, montre que, non seulement son homogénéité est cimentée par une éducation identique, mais également par un goût commun pour la propriété². Pour ce sociologue, l'existence d'une forte imbrication et de liens particuliers entre l'élite étatique et l'élite économique est établie à travers la similitude de leurs origines sociales, leur mode de recrutement et leurs rapports privilégiés entretenus avec les grandes entreprises dans la seconde moitié du 20^e siècle.

Les défenseurs de la démocratie libérale qualifiés de pluralistes rétorquent que l'on ne peut défendre scientifiquement une telle affirmation qu'à partir du moment où l'on examine empiriquement une série de prises de décision politique³. À partir de ce type de regard analytique, on observe que c'est une multitude de groupes de pression, et non une classe dominante, qui se partage le pouvoir⁴. Dans une perspective fonctionnaliste, ces chercheurs soutiennent que le pouvoir des élites est relatif et fluctuant selon les situations politiques. Comme le souligne John Scott, « les pluralistes estiment qu'il est essentiel de traiter le pouvoir en tant que problème *empirique* à examiner au cas par cas »⁵. Cette perspective de recherche permet d'observer le phénomène élitiste par le bas (*local level*). L'imposante monographie réalisée par Robert Dahl sur qui gouverne à New Haven constitue la réponse la plus probante portée à la thèse moniste⁶. Dans ce cadre, ce chercheur montre, en partant d'une analyse de l'influence (ou de la non influence) des notables traditionnels et des notables économiques dans les prises de décision publiques sur la moyenne durée historique, que le pouvoir se répartit entre plusieurs groupes d'élites. Partant de ce constat, il est donc impossible de parler d'une élite du pouvoir, mais d'une pluralité d'élites en quête de pouvoir. La critique a souligné le fait que ces études, en privilégiant l'entrée par le pouvoir local, tendent à ignorer le rôle contraignant des grandes sociétés nationales et internationales comme celui de la structure politique nationale⁷. Suzanne Keller

1. La sociologie des élites appliquée au pouvoir local aux États-Unis a montré également que « les approches décisionnelles, l'approche par l'activité sociale, l'approche réputationnelle et l'approche positionnelle » ont des résultats rarement concordants : cf. Linton C. Freeman, Thomas J. Fararo, Warner Bloomberg, Morris H. Sunshine, « Locating Leaders in Local Communities : A Comparison Approaches of Some Alternatives », *American Sociological Review*, 28, octobre 1963, p. 791-798.

2. Pour ce sociologue, le rôle politique de ces élites économiques s'affirme lors d'événements mondains informels : cf. William G. Domhoff, *Who Rules America ?*, New Haven, Yale University Press, 1967.

3. Robert A. Dahl, « A Critique of the Ruling Elite Model », *American Political Science Review*, 52 (2), juin 1958, p. 463-469.

4. David Riesman, *The Lonely Crowd*, New Haven, Yale University Press, 1961 ; trad. fr. : *La foule solitaire*, Paris, Arthaud, 1964.

5. John Scott, « Les élites dans la sociologie anglo-saxonne », cité, p. 11.

6. La *méthode décisionnelle* est centrée sur l'analyse du processus de prise de décision et consiste à observer quelles sont les personnes qui interviennent, de quelle manière, avec quel poids, qui décide en dernier lieu et dans quel domaine. Cette perspective s'inscrit en rupture avec les approches positionnelles et réputationnelles qui, elles, cherchent à déterminer qui à la réputation de détenir une grande influence : cf. Robert A. Dahl, *Who governs ? Democracy and Power in an American City*, New Haven, Yale University Press, 1961 ; trad. fr. : *Qui gouverne ?*, Paris, Armand Colin, 1971.

7. Cette mise au point a été effectuée par Domhoff, qui, en réactualisant l'étude du pouvoir à New Haven, montre que l'élite socio-économique de cette ville (chefs d'entreprises, banquiers et *lawyers*) est étroitement mêlée à des intérêts économiques nationaux et à la classe dirigeante nationale : William G. Domhoff, *Who Really Rules ? New Haven and Community Power Reexamined*, New Jersey, Transactions Books, 1978.

s'intéresse à ce qui se passe au-delà de l'État pour montrer comment le double processus de différenciation sociale et de bureaucratisation conduit à une réfutation de la thèse de l'élite du pouvoir¹. Elle montre ainsi comment des groupes « d'élites stratégiques » détiennent en réalité le pouvoir au sein des sommets de l'État². Dans un registre différent, Robert Dahl étend la thèse pluraliste à la problématique de la classification des régimes et du rôle des élites politiques correspondantes à travers le prisme de deux variables, celle de la contestation et celle de la participation politique. L'idéal démocratique, conceptualisé comme celui de la polyarchie (*polyarchy*), caractérise alors les régimes où des élites sont en libre compétition pour le pouvoir³.

Toutefois, on a eu tendance à réduire la controverse élitiste à la perpétuation d'un conflit idéologique (marxistes vs libéraux), laissant ainsi de côté son apport à la théorie sociologique par l'introduction de nouvelles méthodes d'analyse et la nécessité d'étudier empiriquement le pouvoir. Certes, ces travaux montrent aussi que la question d'une définition du concept d'élite(s) a été laissée de côté au profit d'une pluralité de définitions opératoires avancées en fonction de la configuration de pouvoir étudié (voir tableau *infra*). En effet, même si l'analyse des rapports entre élites et société reste importante dans les recherches, la prise en compte des différents types d'organisation et d'institution de la vie politique tend à jouer un rôle de plus en plus grand dans l'analyse des hautes sphères du pouvoir⁴. Dès lors, c'est autour de la question de la transformation des régimes politiques et de celle de l'autonomie de l'action de l'État que vont se déplacer les recherches.

1. La critique de l'élite du pouvoir avancée par Suzanne Keller autour du rôle stratégique de certaines élites (*strategic elites*) dans les bureaucraties des États occidentaux mérite d'être rappelée. Les élites stratégiques sont comprises comme celles qui sont capables d'agir en-deçà de l'élite du pouvoir, notamment à travers le choix des politiques publiques : Suzanne Keller, *Beyond the Ruling Class. Strategic Elites in Modern Society*, New York, Random House, 1963.

2. Cf. la critique de Pierre Birnbaum de l'élite du pouvoir à partir de la non prise en compte du rôle de la haute fonction publique : Pierre Birnbaum, « La place des hauts fonctionnaires dans l'élite du pouvoir aux États-Unis. À propos de la théorie de C. W. Mills », *Revue française de science politique*, 23 (4), août 1973, p. 771-778.

3. La *polyarchie* correspond au pluralisme que l'on trouve au sein d'une minorité dirigeante, autrement dit, on ne saurait trouver une élite ou une catégorie dirigeante, mais des élites spécialisées et rivales : Robert A. Dahl, *Polyarchy. Participation and opposition*, New Haven, Yale University Press, 1971.

4. Dans une importante contribution, Anthony Giddens propose une nouvelle approche analytique de la structure des élites en questionnant son degré d'ouverture/fermeture. Il s'intéresse alors tout autant au niveau de l'intégration sociale (fréquence des relations et contacts sociaux entre les différents groupes appartenant à l'élite) qu'au niveau de l'intégration morale (idées et conceptions morales communes). La combinaison dans l'analyse de ces deux dimensions permet de mesurer le degré d'uniformité de l'élite. Ainsi, lorsque le système de recrutement est ouvert, on peut se trouver confronté à une élite fortement intégrée (élite solidaire) ou à une élite faiblement intégrée (élite abstraite). Le premier type renvoie au régime autoritaire totalitaire, alors que le second type correspond aux démocraties occidentales. En appliquant ses concepts à la réalité du pouvoir britannique, Giddens montre que la nouvelle élite politique tend à imposer son pouvoir décisionnel sur la sphère de l'élite économique. Cf. Anthony Giddens, « Elites in the British Class Structure », dans John Scott (ed.), *The Sociology of Elites*, vol. 1 : *The Study of Elite*, op. cit., p. 345-361.

Les définitions anglo-saxonnes des élites au tournant des années 1980 ¹

Auteurs	Définitions	Élites concernées
T. Bottomore (1964)	Les élites désignent les groupes fonctionnels qui, pour quel motif que ce soit, occupent un rang social élevé	Toutes
A. Giddens (1974)	Il s'agit des individus qui occupent des positions d'autorité formellement définies à la tête d'une organisation sociale ou institutionnelle	Politique, économique, judiciaire, fonctionnaire, militaire, syndicaliste, religieuse, médias
R. Putnam (1976)	Les gens qui sont près du sommet de la pyramide du pouvoir et qui ont la capacité d'influencer les décisions politiques	Politique, économique, leaders organisation, fonctionnaire, militaire, religieuse, intellectuel
E. Suleiman (1978)	Tous les gens qui occupent des positions d'autorité font partie de l'élite	Administrative, politique, industrielle et financière
G. Moore (1979)	Les gens qui, grâce à leurs positions institutionnelles, ont un potentiel important pour influencer les politiques publiques nationales	Politique, économique, fonctionnaire, syndicaliste, médias, associations
T. Dye (1983)	Les individus qui occupent des positions d'autorité dans les grandes institutions	Affaire, médias, droit, éducation, gouvernementale, militaire
G.L. Field, J. Higley (1985)	Les personnes qui sont capables, grâce à leur position dans des organisations puissantes, d'influencer de façon régulière la vie politique nationale	Gouvernementale, partis, militaire, affaire, syndicaliste, médias, religieuse,
W. Zartman (1982)	Distingue les <i>core elite</i> (noyaux d'élite), soit les quelques individus qui occupent le sommet des positions politiques et jouent un rôle central dans la prise de décision, de la <i>general elite</i> , qui n'a pas de positions institutionnelles importantes, mais qui, grâce à son contact régulier avec la <i>core elite</i> , est en mesure de lui donner des idées pour les politiques	Politique, militaire, économique, sociale, religieuse, professionnelle, journalistes et grands propriétaires

BEYOND THE RULING CLASS :
DES CONFIGURATIONS DÉMOCRATIQUES ET ÉTATIQUES

C'est à partir des années 1980 que l'analyse comparée des élites connaît un nouvel essor, laissant de côté les grandes théories généralisantes au profit d'approches sociologiques plus pragmatiques, introduisant les effets des transformations sociales

1. Michael Burton, John Higley, « Invitation to Elite Theory. The Basic Contentions Reconsidered », cité, p. 223.

sur le long terme ¹. Dans un même temps, l'analyse du rôle des élites bureaucratiques dans les processus de décisions politiques devient un champ de recherche porteur ². Dans cette perspective, des travaux qui interrogent à nouveau, dans une démarche « interactionniste », le lien constitutif entre élite(s) et régime politique ³ ou encore entre élite(s) et État ⁴ sont développés.

Le premier mouvement de recherche relève de la sociologie comparée des élites politiques. C'est en synthétisant les travaux sur l'analyse de la continuité du personnel politique, à travers le prisme du changement de régime, que Robert Putnam montre en quoi la transformation des propriétés sociales des élites ne modifie pas substantiellement les logiques de fonctionnement d'un régime politique ⁵. C'est pourtant à partir d'une analyse des propriétés sociales du personnel politique que l'on appréhendait jusque-là la stabilité des régimes politiques ⁶. Certains chercheurs soulignent alors que le changement de nature de la composition sociale de l'élite constitue une variable importante, mais insuffisante pour expliquer le changement de régime politique ou le changement dans les politiques ⁷. Afin d'appuyer cette critique, un petit groupe de chercheurs, qui se revendiquent explicitement comme néo-élitistes, proposent de déplacer le regard analytique des propriétés sociales vers une approche comportementale des élites ⁸. Il s'agit pour ces comparatistes d'appréhender les rapports entre élite(s) et institution(s),

1. Se reporter ici aux contributions présentées dans un ouvrage collectif consacré à la problématique du recrutement des élites dans les démocraties : Heinz Eulau, « Elite Analysis and Democratic Theory : The Contribution of Harold D. Lasswell », p. 7-28 ; Dwaine Marvick, « Continuities in Recruitment Theory and Research : Toward a New Model », p. 29-44 ; Moshe M. Czudnowski, « Aspiring and Established Politicians : the Structure of Value Systems and Role Profiles », p. 45-78, dans Heinz Eulau, Moshe M. Czudnowski (eds), *Elite Recruitment in Democratic Polities. Comparative Studies Across Nations*, New York/London, John Wiley & Sons, 1976.

2. Joel D. Aberbach, Robert D. Putnam, Bert A. Rockman, *Bureaucrats and Politicians in Western Democracies*, Cambridge, Harvard University Press, 1981.

3. Giovanni Sartori, *The Theory of Democracy Revisited. The Contemporary Debate*, Chatham, Chatham House, vol. 1, 1987.

4. Eric A. Nordlinger, *On the Autonomy of the Democratic State*, Cambridge, Harvard University Press, 1981.

5. Robert Putnam écrit : « Pour résumer, l'impact de l'origine sociale de l'élite sur le contenu de la politique et des politiques publiques reste ambigu, et nous n'avons même aucune preuve concrète de son existence. Nous ne pouvons pas affirmer avec certitude qu'une élite, qui représenterait de manière équitable tous les groupes sociaux, amènerait la stabilité politique ou des politiques publiques efficaces et sensibles aux attentes des citoyens. Cette réponse morale à la question « so what ? » reste la fondation sur laquelle repose notre intérêt dans la composition sociale de l'élite » : Robert D. Putnam, *The Comparative Study of Political Elites*, op. cit., p. 44.

6. Moshe M. Czudnowski (ed.), *Does Who Governs Matter ? Elite Circulation in Contemporary Societies*, Dekalb, Northern Illinois University Press, 1982, et *Political Elite and Social Change*, Dekalb, Northern Illinois University Press, 1983.

7. Maurizio Cotta, dans son approche comparée de la classe politique italienne durant l'entre-deux-guerres montre bien que la forte mobilité sociale que l'on met en avant pour expliquer le changement de régime se retrouve dans d'autres pays européens sans produire les mêmes effets. Cf., Maurizio Cotta, « The Italian Political Class in the Twentieth Century : Continuities and Discontinuities », dans Moshe M. Czudnowski (ed.), *Does Who Governs Matter ? ...*, op. cit., p. 154-187.

8. Le néo-élitisme a été formulé par des chercheurs anglo-saxons qui, dans les années 1980, en s'appuyant sur la sociologie comparée et l'histoire, affirment que l'existence d'élites établies et coopérantes (*elite settlements, elite convergences*) demeure la condition préalable à la stabilité des régimes démocratiques. Cf. George Lowell Field, John Higley, *Elitism*, op. cit. Pour une lecture critique, se reporter Paul Cammack, « A critical Assessment of the New Elite Paradigm », *American Sociological Review*, 55, juin 1990, p. 415-420.

entendus ici comme la configuration d'un régime politique, à travers leur adhésion à l'idéologique démocratique¹. Le néo-élitisme initié par G. Lowell Field et John Higley met en relief l'existence d'élites coopérantes (consensus/dissensus), qui se traduit souvent par la réalisation d'accords constitutionnels et institutionnels conduisant à la stabilité politique et sociale des démocraties². Ces sociologues nous invitent ainsi à situer toute réflexion au cœur de la dynamique démocratique en comparant différentes configurations d'élites (*elites convergences vs elite settlements*) pour ensuite mieux les distinguer analytiquement³. Cette perspective trouve un écho favorable chez un auteur comme Arendt Lijphart dans sa tentative de construction d'un nouveau modèle de démocratie consociationnelle⁴. Dès lors, c'est tout l'édifice institutionnel d'un régime politique qui tend à être pensé à travers le prisme des élites.

Par ailleurs, dans le prolongement des critiques adressées aux élitistes quant à leur faible prise en compte des élites bureaucratiques et des bureaucraties, d'importantes recherches comparatives soulignent la centralité de ce champ de recherche⁵. Ces chercheurs s'accordent sur l'importance des critères de position (de pouvoir) et la capacité (plus ou moins prononcée) à influencer la prise de décision politique⁶. C'est sur le deuxième point, avec l'essor des travaux sur les élites bureaucratiques, que les avancées les plus significatives ont été effectuées, notamment en articulant la structure de l'élite administrative et la capacité à définir un style de politique publique particulier⁷. À ce titre, les travaux de Suleiman sur les effets de l'articulation complexe entre la haute fonction publique et le pouvoir politique en France sont exemplaires du genre⁸.

1. Il est intéressant de souligner que d'autres auteurs centrent leurs études sur les rôles des élites dans la production d'un consensus démocratique : Peter Y. Medding, « Patterns of Elite Consensus and Elite Competition : A Model and a Case Study », dans Harold D. Clarke, Moshe M. Czudnowski (eds.), *Political Elites in Anglo-American Democracies. Changes in Stable Regimes*, Dekalb, Northern Illinois University press, 1987, p. 17-43.

2. George Lowell Field, John Higley, *Elitism*, *op. cit.*

3. À l'instar de Putnam, les néo-élitistes soulignent que deux principaux types de configurations sont alors à distinguer : le premier est celui où les affrontements ou le consensus portent sur les *political procedures* (changement de régime, de constitution) et le second type, celui où cela se passe autour et dans les *policies choices* (choix des et dans les politiques publiques). Pour les tenants de ce courant analytique, le choix des politiques publiques est le terrain par excellence où le pluralisme idéologique se manifeste dans les démocraties stables. Cf. Robert D. Putnam, *The Comparative Study of Political Elites*, *op. cit.*, p. 116.

4. Arendt Lijphart, *Democracies : Patterns of Majoritarian and Consensus Government in Twenty-one Countries*, New Haven, Yale University Press, 1984 ; *Patterns of Democracy : Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*, New haven, Yale University Press, 1999.

5. Joel D. Aberbach, Robert D. Putnam, Bert A. Rockman (eds), *Bureaucrats and Politicians in Western Democracies*, *op. cit.* ; Ezra N. Suleiman (eds), *Bureaucrats and Policy Making. A comparative overview*, New York/London, Holmes & Meier, 1984.

6. Hugh Hecllo, *A Government of Stranger. Executive Politics in Washington*, Washington D. C., The Brookings Intitutions, 1977 ; Thomas Dye, *Who's Running America ? The Reagan Years*, Englewoods Cliffs, Prentice-Hall, 1983, *Who's Running America ? The Clinton Years*, Englewoods Cliffs, Prentice-Hall, 1995, *Who's Running America ? The Bush Restoration*, Englewoods Cliffs, Prentice-Hall, 2002.

7. Joel D. Aberbach, Robert D. Putnam, Bert A. Rockman, *Bureaucrats and Politicians in Western Democracies*, *op. cit.*, p. 84 et suiv.

8. Ezra N. Suleiman, *Politics, Power and Bureaucracy in France : The Administrative Elite*, Princeton, Princeton University Press, 1974 ; trad. fr. : *Les hauts fonctionnaires et la politique*, Paris, Le Seuil, 1976 ; Ezra N. Suleiman, *Elites in French Society : The Politics of Survival*, Princeton, Princeton University Press, 1978 ; trad. fr. : *Les élites en France. Grands corps et grandes Écoles*, Paris, Le Seuil, 1979.

Dans une perspective élitaine d'inspiration schumpéterienne centrée sur la *capacité d'adaptation* de l'élite, Suleiman analyse le rôle de ce groupe social dans la mise en œuvre par l'État des politiques de modernisation. Partant de là, la reconnaissance du rôle des élites bureaucratique et la question de l'autonomie de l'État se trouvent nouvellement posées¹. Dans ce registre, Theda Skocpol nous invite à prêter une attention particulière au rôle, au statut et aux ressources des élites politico-administratives pour mieux saisir le sens des politiques publiques produites en matière de *new deal* aux États-Unis dans une conjoncture historique particulière². D'autres études, en insistant sur le *background* des élites, notamment l'articulation avec les grandes corporations, montrent que si le jeu des influences est indéniable, l'État ne se trouve pas complètement dominé par les organisations privées³. Enfin, dans un même temps, les études comparées sur les modes de recrutement des élites bureaucratiques font l'objet de nombreuses recherches empiriques⁴.

Il convient d'admettre que la sociologie des élites dans sa variante anglo-saxonne a connu une mutation lui permettant de dépasser les impasses de l'élitisme. L'analyse comparée a permis de saisir les élites en interaction avec des configurations institutionnelles changeantes (États et/ou régimes)⁵ et par des avancées méthodologiques significatives⁶. Concrètement, cela s'est traduit par un usage plus contrôlé des différentes approches. L'approche positionnelle (« les gens qui occupent des positions », cf. le tableau *supra*) constitue alors un point de passage obligé pour appréhender la réalité empirique observée, dans la mesure où les positions de pouvoir acquises sont réelles. De plus, l'approche réputationnelle s'est trouvée enrichie par la méthode d'analyse formelle des réseaux de pouvoir, constituant ainsi le complément idéal de l'analyse des positions⁷. Ces méthodes ont permis de décrire, de plus en plus finement, les structures qui pèsent sur la conduite des élites, leur mode de (re)production et leurs rapports aux institutions politiques. *A contrario*, l'analyse décisionnelle s'attache désormais à définir les élites comme des acteurs (*agencies*) ayant un rôle cen-

1. Peter B. Evans, Dietrich Rueschemeyer, Theda Skocpol (eds), *Bringing the State Back In*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

2. Theda Skocpol, « Bringing the State Back In : Strategies of Analysis in Current Research », dans Peter B. Evans, Dietrich Rueschemeyer, Theda Skocpol (eds), *ibid.*, p. 4-43 ; Theda Skocpol, *Protecting Soldiers and Mothers. The Political Origins of Social Policy in the United States*, Cambridge (Mass.), The Belknap Press of Harvard University Press, 1992.

3. William G. Domhoff, *The Power Elite and the State. How Policy is Made in America*, Hawthorne NY, Aldine de Gruyter, 1990 ; *State Autonomy or Class Dominance ? Case Studies on Policy Making in America*, Hawthorne NY, Aldine de Gruyter, 1996 ; cf. également William G. Domhoff, *Who Rules America ? Power and Politics*, Boston, MacGraw Hill, 2002.

4. Edward C. Page, Vincent Wright (eds), *Bureaucratic Elites in Western European States*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

5. Se référer sur cette dimension à la récente mise au point effectuée par William G. Domhoff, « Who Rules America ? », <http://sociology.ucsc.edu/whorulesamerica/theory/power_structure_research.html>, 15 avril 2005, p. 2.

6. À côté de la question des concepts, la question de « l'efficacité » des supports a été également discutée : Joel D. Aberbach, James D. Chesney, Bert A. Rockman, « Exploring Elite Political Attitudes : Some Methodological Lessons », *Political Methodology*, 2, 1975, p. 1-27 ; Robert L. Peabody, Susan W. Hammond, Jean Torcom, Lynne P. Brown, Carolyn Thompson, Robin Kolodny, « Interviewing Political Elites », *Political Science and Politics*, 23 (3), septembre 1990, p. 451-455.

7. Gwen Moore (ed.), *Studies of the Structure of National Elite Groups*, Greenwich CT, JAI Press, 1985 ; pour une application de l'analyse des réseaux à l'élite financière française, se référer à : Charles Kadushin, « Friendship among the French Financial Elite », *American Sociological Review*, 60, avril 1995, p. 202-221.

tral, non seulement dans les processus de décision politique, dans les choix de politiques publiques, mais aussi dans les changements de configuration institutionnelle du pouvoir.

UNE « EXCEPTION FRANÇAISE » :
UNE SOCIOLOGIE POLITIQUE *PAR-DELÀ* LES ÉLITES

Il convient maintenant d'établir pourquoi, en France, l'analyse des élites, qu'elle soit sociologique ou politologique, a connu un faible développement disciplinaire jusqu'à la fin des années 1990. On pourrait se contenter de reprendre l'explication avancée par certains chercheurs pour réduire la différence de tradition analytique entre les États-Unis et la France, sur les élites politiques, à la mobilisation d'indicateurs différents¹. Nous allons plutôt essayer de montrer que l'on doit inscrire ces divergences dans la constitution d'agendas de recherche différenciés liés à l'observation même des systèmes politiques. En effet, l'élite du pouvoir à la Wright Mills, notamment dans sa variante du complexe militaro-industriel, ne renvoie-t-elle pas à une vision critique de la démocratie américaine ? On développera alors l'hypothèse selon laquelle l'avènement de la Cinquième République, en modifiant la configuration du système politique français, a entraîné un déplacement du centre d'intérêt de la recherche du personnel politique vers le pouvoir des technocrates d'État². Toutefois, si un tel constat nous permet de saisir le déplacement du regard sociologique, il ne nous explique pas pourquoi l'usage du concept d'élite(s) a été marginal dans les sciences sociales du politique³. Ici, un retour à l'héritage aronien, notamment à travers son approche particulière des élites, permet de comprendre comment la sociologie politique s'est développée en laissant de côté toute velléité de conceptualisation⁴. En effet, tout en introduisant les théories élitistes, Aron montre tout à la fois que la prise en compte de l'unité, la cohésion et l'homogénéité ou bien de la diversité, la dispersion et l'hétérogénéité de l'élite nous permet de mieux comprendre les régimes politiques (oppressifs *versus* libéraux), pour ensuite rejeter les approches trop globalisantes (de classe sociale, de classe politique) au profit des termes de classe(s)

1. L'explication consiste à dire que « les recherches françaises sur le personnel politique se caractérisent par la mise en avant de la question de la représentation politique des classes sociales » dans les enquêtes françaises, alors qu'aux États-Unis, c'est « la prise en compte de la profession exercée, voire de façon plus générale le rôle professionnel affiché » qui sont privilégiés. Cf. Frédéric Sawicki, « Classer les hommes politiques. Les usages des indicateurs de position sociale pour la compréhension de la professionnalisation politique », dans Michel Offerlé (dir.), *La profession politique. 19^e-20^e siècles*, Paris, Belin, 1999, p. 135-169, dont p. 150.

2. Pierre Birnbaum, *Les sommets de l'État. Essais sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Le Seuil, 1977.

3. Nous avons discuté la question de la réfutation fallacieuse du concept d'élites par la science politique, tout en montrant en parallèle que celle-ci s'affirme comme une catégorie discursive légitime du discours de dénonciation populiste (« la faute aux élites ») : William Genieys, « De la théorie à la sociologie des élites en interaction. Vers un néo-élitisme ? », dans CURAPP, *Les méthodes au concret*, Paris, PUF, 2000, p. 81-103, dont p. 91-92.

4. Raymond Aron, « Structure sociale et structure de l'élite », dans *Études sociologiques*, Paris, PUF, 1988, p. 111-142 (d'après des conférences prononcées à la London School of Economics en 1949).

dirigeante(s)¹. Partant de là, Aron met en exergue le double paradoxe des théories élitistes selon lequel la mise en exergue de l'existence d'une élite unifiée signifie la fin de la liberté, alors que l'identification d'une élite désunie signifie la fin de l'État.

LES VOIES SINGULIÈRES DE LA RECHERCHE : LE PERSONNEL POLITIQUE,
LES PROFESSIONNELS DE LA POLITIQUE, LE MÉTIER POLITIQUE

Les travaux sur la « classe politique » française – à savoir les acteurs qui ont des positions de pouvoir ou des ressources politiques (postes ministériels ou mandats électifs) et qui sont susceptibles, dans un sens wébérien, d'en vivre – ont été formulés successivement sous les catégories d'analyse de personnel politique, de professionnels de la politique, de métier politique. Depuis le débat fondateur des années 1960, la terminologie de personnel politique est préférée à celle d'élite politique, alors assimilée aux théories élitistes et jugée comme peu opératoire, dans les travaux sur le recrutement et les carrières politiques². Par la suite, le centre d'intérêt de la recherche a été déplacé vers une controverse entre les tenants d'une autonomisation relative des professionnels de la politique et les partisans d'une relativisation de cette même autonomie, autour d'un encrage sociétal du métier politique. On étayera l'hypothèse que ce glissement a induit une marginalisation progressive des approches en termes d'élites politiques³.

L'apport des recherches empiriques pionnières de Mattei Dogan sur les propriétés sociales du personnel politique français et plus précisément, sur le « *political ascent in a French society* » mérite d'être souligné⁴. Cet apport réside dans la volonté

1. Pour Aron, « ce concept analytique désigne plutôt une fonction qu'un groupe social et [...] il permet tout à la fois d'analyser l'organisation du pouvoir, le rapport entre pouvoir et société dans un pays déterminé et d'esquisser des comparaisons entre pays et régimes » : Raymond Aron, « Classe sociale, classe politique, classe dirigeante », *Archives européennes de sociologie*, 1, 1960, p. 260-281.

2. Pour avoir un aperçu des débats sur cette problématique de recherche, se reporter au bilan critique effectué par des chercheurs de la Fondation nationale de science politique dans les années 1970. Ceux-ci affichent leur souhait de voir des travaux théoriques et empiriques se développer, tout en mettant en doute la portée heuristique de certaines approches élitistes : Roland Cayrol, Jean-Luc Parodi, Colette Ysmal, « Recherches actuelles sur les parlementaires et les 'élites' », *Revue française de science politique*, 20 (4), août 1970, p. 789-811, notamment p. 811.

3. Il est intéressant de noter que seules des revues périphériques à la science politique académique française ont consacré, vers la fin des années 1990, des dossiers à la thématique sur les « faillites » ou encore la « faute des élites ». Soulignons ici que, le développement du populisme aidant, la notion d'élites devient à la fois la cause et le révélateur d'un dysfonctionnement latent ou manifeste du système politique. Cf., à titre d'exemples, les numéros spéciaux « Élitisme et peuple : fracture ou crise ? », *Revue politique et parlementaire*, 980, novembre-décembre 1995, et « Les élites de la république sur la sellette », *Esprit*, 236, octobre 1997.

4. Dogan reste jusqu'aux années 1970 un des rares chercheurs qui, en France, mènent des études sociographiques quantitatives sur les hommes politiques français, en mettant en avant les origines sociales, la socialisation religieuse et politique et les carrières des députés et des ministres. Cf. Mattei Dogan, « La stabilité du personnel parlementaire sous la Troisième République », *Revue française de science politique*, 3 (2), avril-juin 1953, p. 319-348 ; Mattei Dogan, Peter Campbell, « Le personnel ministériel en France et en Grande-Bretagne », *Revue française de science politique*, 7 (2), avril-juin 1957, p. 313-345 ; Mattei Dogan, « Political Ascent in a Class-Society : French Deputies 1870-1958 », dans Dwaine Marvick, *Political Decision-makers*, Glencoe, Free Press, 1961, p. 57-90 ; « Les filières de la carrière politique », *Revue française de sociologie*, 8, 1967, p. 468-492 ; « Les filières pour devenir ministre : de Tiers à Mitterrand », *Pouvoirs*, 36, 1986, p. 43-60.

d'apprécier simultanément, comme des variables croisées propres à un schéma comparatiste, changement de régime et changement de personnel. Dogan met en avant le rôle du *social background*, au sens large, dans la constitution des carrières politiques, afin de souligner que le recrutement social des parlementaires est à mettre en corrélation avec une image un peu déformée des électors. C'est dans le dépassement de ce questionnement que se situent les enquêtes empiriques menées sur « le personnel politique français » par des chercheurs de la FNSP¹. Cette enquête d'une richesse empirique indéniable comble alors un vide important dans la recherche française². Malheureusement, ces travaux ne seront pas répétés dans le temps, ce qui empêche d'avoir une connaissance longitudinale du personnel politique français³. Dans une perspective critique, Daniel Gaxie propose une interprétation du rôle des professionnels de la politique dans laquelle la question de l'autonomie relative du personnel politique est clairement posée⁴. En combinant la problématique wéberiano-schumpéterienne avec la sociologie des champs empruntée à Pierre Bourdieu, ce politologue entreprend une analyse des rapports internes à la sphère politique articulée autour d'une réflexion sur les concepts de différenciation, de spécialisation, de professionnalisation. Partant de là, les chercheurs conçoivent le processus de professionnalisation des acteurs de la vie politique comme le résultat de ressorts sociaux progressivement intériorisés⁵, en croisant des logiques de champs avec les variables sociologiques classiques de l'origine sociale et de la catégorie socioprofessionnelle. Toutefois, l'approche en termes de professionnel va faire l'objet de critiques dans une série de travaux autour d'une interrogation sur le « métier politique » proposant une vision plus globale des activités politiques⁶. En mobilisant la sociologie américaine des rôles professionnels et en s'intéressant aux pratiques politiques des élus locaux face au processus de décentralisation, ces chercheurs démontrent que la professionnalisation politique, au sens wéberien du terme, n'est pas si évidente dans la pratique

1. Il s'agit pour ces chercheurs « d'interroger de façon systématique l'ensemble des députés sur leur milieu d'origine et leur découverte de la politique, leur entrée dans la politique et leur carrière, leurs conceptions de la fonction parlementaire, leurs opinions et leurs croyances » : cf. Roland Cayrol, Jean-Luc Parodi, Colette Ysmal, *Le député français*, Paris, Presses de Sciences Po, 1973, p. 8.

2. Jean Charlot, « Les élites politiques en France de la Troisième à la Cinquième », *Archives européennes de sociologie*, 14, 1973, p. 78-92.

3. Quelques tentatives comparatistes appliquées à la population réduite des carrières ministérielles méritent d'être mentionnées : Roland Cayrol, Pascal Perrineau, « Governing Elites in a Changing Industrial Societies : The Case of France », dans Moshe M. Czudnowski (ed.), *Does Who Governs Matter ?*, op. cit., p. 91-124 ; Jean Blondel, Jean-Louis Thiébaud, *The Profession of Government Minister in Western Europe*, Londres, MacMillan, 1991.

4. Le paradigme proposé ici est assez ambitieux dans la mesure où il prétend offrir une porte de sortie théorique au débat entre les partisans d'une analyse en termes de classe et les défenseurs (peu nombreux en France, de mon point de vue) d'une analyse en termes d'élites (homogènes/différenciées) : Daniel Gaxie, *Les professionnels de la politique*, Paris, PUF, 1973.

5. Daniel Gaxie, « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, 20 (1), février 1980, p. 5-45 ; « Facteurs sociaux de la carrière gouvernementale sous la Cinquième République, 1959-1981 », *Revue française de sociologie*, 24 (3), 1983, p. 441-465 ; cf. également, Brigitte Gaïti, « "Politique d'abord" : le chemin de la réussite ministérielle de la France contemporaine », dans Pierre Birnbaum (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir 1981-1985*, Paris, PUF, 1985, p. 53-85.

6. La critique avance deux limites au paradigme de la professionnalisation : celle qui conduit à l'intellectuelo-centrisme et celle qui relève du populisme dénonciateur : Dominique Damamme, « Professionnel de la politique, un métier peu avouable », Michel Offerlé (dir.), *La profession politique 19^e-20^e siècles*, op. cit., p. 37-68, dont p. 66.

concrète du pouvoir¹. Laissant de côté les interrogations sur la théorie des élites, ces recherches appliquées à l'histoire des parlementaires révèlent l'importance des processus d'apprentissage de la politique au sein des institutions représentatives². Cette singularité est renforcée lorsque l'on confronte l'étude des élites à celle de l'État.

LA RÉPUBLIQUE DES MANDARINS :
RÉALITÉ SOCIOLOGIQUE OU MYTHE POLITIQUE ?

À la question classique du « qui gouverne », la réponse a été complexe et contradictoire : la noblesse d'État ou les élites de l'État. En effet, depuis l'avènement de la constitution de 1958, l'hypothèse de la conquête des sommets du pouvoir par une élite politico-administrative est devenue une question de recherche centrale dans la science politique³. Pour certains, cette configuration politique se caractérise comme une « République des mandarins »⁴. Ce type de qualification permet de comprendre pourquoi la sociologie des élites s'est progressivement enfermée dans un cadre analytique fonctionnant comme une cage de fer (*iron cage*) : l'État⁵. Deux éléments liés au substrat socio-culturel français nous permettent d'établir ce constat. Le premier est relatif au rôle du système de formation particulier des élites par les grandes écoles. Le second réside dans le rôle spécifique accordé à l'État en tant que représentation de l'intérêt général.

Pour saisir dans sa complexité l'articulation, puis la disjonction de ce courant de recherche, la présentation de l'évolution des travaux de Pierre Birnbaum sur les élites constitue un fil directeur pertinent, tant ce chercheur a investi ces différents aspects⁶. En effet, celui-ci analyse, tout d'abord dans une perspective critique, l'homogénéité de la classe dirigeante française, dont le mode de formation conduit à l'interchangeabilité des élites de l'appareil d'État et du monde des affaires pour créer un « ensemble

1. Philippe Garraud, *Profession, homme politique*, Paris, L'Harmattan, 1989 ; Michel Offerlé (dir.), *La profession politique 19^e-20^e siècles*, *op. cit.*

2. Cf., à titre d'exemple, Jean Joana, *Pratiques politiques des députés français au 19^e siècle. Du dilettante au spécialiste*, Paris, L'Harmattan, 1999.

3. Jacques Chevallier, « L'élite politico-administrative : une interprétation discutée », *Pouvoirs*, 80, 1996, p. 89-100.

4. L'expression de république des mandarins provient d'une comparaison asynchrone entre les hauts fonctionnaires français et l'institution millénaire propre à la Chine des Ming. Elle exprime la conquête du pouvoir par des acteurs sociaux qui, depuis la fin de leur adolescence, ont toujours vécu *de et pour* l'État, tout d'abord en bénéficiant de bourse d'État, puis, plus tard, d'un parcours de jeune haut fonctionnaire, avant d'intégrer les hautes sphères du pouvoir et/ou du secteur économique : cf. Mattei Dogan, « Is there a Ruling Class in France ? », art. cité, p. 77-81.

5. Pour des raisons propres à la logique de notre discussion, nous allons laisser de côté ici l'important travail de Suleiman qui, bien que traduit rapidement en français, n'a jamais été pleinement intégré dans notre « tradition disciplinaire » (cf. *infra*). Il a néanmoins travaillé sur « ce qu'on peut appeler les élites créées par l'État, qui sont formées, promues et légitimées par un système d'enseignement hautement sélectif, et qui se servent de l'éducation dispensée par l'État et du service de l'État comme d'un tremplin pour se lancer dans d'autres carrières » : Ezra N. Suleiman, *Les élites en France...*, *op. cit.*, p. 19.

6. Dans un article autobiographique, ce dernier rappelle comment, dans la mouvance de Raymond Aron, il s'affiche comme un des rares sociologues français à travailler dans les années 1970 explicitement sur les élites. Cf. Pierre Birnbaum, « Rencontre avec le pouvoir », dans *Sur la corde raide. Parcours juifs, entre exil et citoyenneté*, Paris, Flammarion, 2002, p. 325-341.

clos »¹. Certes, ce questionnement s'inscrit dans le prolongement de la critique sociologique sur l'élitisme implicite du système éducatif français². Des travaux relevant de cette mouvance dénoncent la faiblesse des sources empiriques (*Who's who*, etc.) sur lesquelles certains travaux sur les élites se fondent³. En recourant à la mobilisation d'autres types de données, des recherches vont mettre en avant les effets directs des modes de socialisation et de formation d'une élite du pouvoir relativement homogène dans son recrutement social, dans ses pratiques et dans ses réseaux⁴. Ainsi, les premiers travaux de sociologie mettent l'accent sur la morphologie sociale de l'administration française, alors que d'autres s'intéressent plus précisément à des catégories du personnel de la haute fonction publique⁵. D'autres chercheurs, conciliant les approches de science politique avec celles de la science administrative, soulignent le poids des traditions et des institutions sur la haute fonction publique⁶. Le prolongement de cette piste de recherche sur le rôle des institutions et des organisations dans la formation d'une élite particulière au sein de l'État conduit les chercheurs à déplacer la focale des études vers la question des grands corps⁷. De son côté, la sociologie des organisations va, à son tour, démontrer la montée en puissance, dans certaines sphères ministérielles, de technocrates provenant des grands corps techniques⁸. Dans un même temps, à partir des années 1980, des chercheurs du groupe d'analyse des politiques publiques (GAPP), tout en s'intéressant à l'articulation entre élites économiques et État, constatent la forte imbrication des réseaux et des pratiques entre ces deux secteurs *a priori* différenciés⁹. Afin de souligner l'univocité des carrières des élites politico-administratives et économiques en France, certains auteurs évoquent la « tyrannie du diplôme

1. Pierre Birnbaum, Charles Barucq, Michel Bellaïche, Alain Marié, *La classe dirigeante française*, Paris, PUF, 1978, p. 187.

2. Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit, 1970 ; cf. également Raymond Boudon, *L'inégalité des chances*, Paris, Armand Colin, 1973.

3. Pour ces sociologues, il faut se méfier des sources comme le *Who's who*, car ce type de sources nous oblige à survaloriser la différenciation structurelle de l'élite : Oleg Lewandowski, « Différenciation et mécanisme d'intégration de la classe dirigeante. L'image sociale de l'élite d'après le *Who's who* en France », *Revue française de sociologie*, 15 (1), 1974, p. 43-73.

4. Monique Dagnaud, Dominique Mehl, « Décideurs et sous-élite : distance et connivence », *Sociologie du travail*, 17 (2), 1985, p. 122-136.

5. Alain Darbel, Dominique Schnapper, *Morphologie de la haute administration française*, Paris Mouton, 1969, 2 vol. ; Marie-Christine Kessler, *Le conseil d'État*, Paris, Armand Colin, 1968 ; et Jeanne Siwek-Pouydesseau, *Le personnel de direction des ministères*, Paris, Armand Colin, 1969.

6. Jean-Luc Bodiguel, *L'École nationale d'administration. Les anciens élèves de l'ENA*, Paris, Presses de Sciences Po, 1978 ; Jean-Luc Bodiguel, Jean-Louis Quermonne (dir.), *La haute fonction publique sous la Cinquième République*, Paris, PUF, 1983 ; Danièle Lochak (dir.), *La haute administration et la politique*, Paris, PUF, 1986.

7. Sur ce point, la recherche la plus aboutie résulte du travail de Marie-Christine Kessler, qui, en croisant les théories du pouvoir de détention et du pouvoir de relation, montre comment les grands corps constituent le vecteur d'autonomie pour les élites administratives : cf. Marie-Christine Kessler, *Les grands corps de l'État*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986.

8. Jean-Claude Thoenig, *L'ère des technocrates*, Paris, L'Harmattan, 1987, 1^{re} éd. : 1973 ; Catherine Grémion, *Profession décideurs : pouvoir des hauts fonctionnaires et réforme de l'État*, Paris, Gauthier-Villars, 1979.

9. Michel Bauer, Elie Cohen, *Qui gouverne les groupes industriels ?*, Paris, Le Seuil, 1981 ; Elie Cohen, « Formation, modèles d'action et performance de l'élite industrielle : l'exemple des dirigeants issus du corps des Mines », *Sociologie du travail*, 1988, p. 587-611 ; Michel Bauer, Bénédicte Bertin-Mouroit, *Les "200" : comment devient-on un grand patron ?*, Paris, Le Seuil, 1987.

initial »¹. Cette piste de recherche trouve son point d'assomption avec Pierre Bourdieu, qui, tout en proposant une vision « totale » de ce phénomène social, réfute la scientificité du concept même d'élite en raison de l'élitisme qu'il induit implicitement². Cette critique aura un double effet quant au faible développement de travaux consacrés aux élites en science politique : d'abord, d'un point de vue conceptuel, en conduisant à rejeter la pertinence d'une définition de l'élite et, *a fortiori*, celle d'élite politique³ ; ensuite, en prônant une approche du politique par le bas, seul lieu d'observation légitime pour l'action politique concrète.

Ces critiques s'adressent notamment aux travaux de Pierre Birnbaum, qui, en portant sur la construction historique de l'État et les types d'allégeance politique générées, changent de regard analytique⁴. Birnbaum propose alors une sociologie des élites à la française, croisant la spécificité du pouvoir politique et les carrières des acteurs à l'intérieur de l'État. Dans une perspective comparatiste, il montre que si les hauts fonctionnaires sont très largement représentés dans le personnel politique des États forts (exemple de la France), ils ne le sont presque jamais dans l'élite politique des États faibles (exemples de la Grande-Bretagne et des États-Unis)⁵. Ainsi, la construction d'un modèle relationnel entre les élites politiques, administratives et économiques, à diverses époques de l'histoire française contemporaine, permet de confirmer l'hypothèse de la particularité des modes d'institutionnalisation des élites, notamment sous la Cinquième République⁶. Les recherches sur le recrutement des élites confirment la singularité et la continuité du rapport à l'État comme phénomène de politisation⁷.

Au total, en accentuant la spécificité du personnel politique, tant par les débats et méthodes mobilisés, on a quelque peu perdu la capacité d'analyser le changement de

1. Michel Bauer, Bénédicte Bertin-Mouroit, Catherine Laval (dir.), *L'ENA est-elle une business school ? Étude sociologique sur les énarques devenus cadres d'entreprise de 1960 à 1990*, Paris, Édition Waroquier, 1994 ; Michel Bauer, Bénédicte Bertin-Mouroit, « La tyrannie du diplôme initial et la circulation des élites : la stabilité du modèle français », dans Henri Mendras, Ezra N. Suleiman (dir.), *Le recrutement des élites en Europe*, op. cit., p. 48-63 ; Michel Bauer, Bénédicte Bertin-Mouroit, « La triple exception française. À propos de la formation des élites », *Esprit*, 236, octobre 1997, p. 47-59.

2. Pierre Bourdieu dénonce la défaillance des principales recherches sur les élites du pouvoir, car elles se fondent sur la construction d'un objet partiel (voire partial) empêchant d'appréhender dans la globalité du rapport de domination les phénomènes de reproduction et d'auto-légitimation du pouvoir d'État : Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprits de corps*, Paris, Éditions de Minuit, 1989.

3. Bourdieu s'interroge sur les soubassements méthodologiques de « certains travaux consacrés aux élites ou à la classe dirigeante qui se sont intéressés aux grandes écoles dans leur ensemble, mais sans s'appuyer sur des enquêtes précises (cf. Pierre Birnbaum et Ezra Suleiman) » : Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État...*, *ibid.*, p. 339.

4. Influencé par la perspective de sociologie historique comparée de Stein Rokkan, Birnbaum montre comment on peut comprendre les avancées et les reculs de l'institutionnalisation de l'État à partir de l'analyse de la naissance d'un personnel politico-administratif spécifique, au recrutement méritocratique particulier, adhérent à un système de rôles propres, menant sa carrière à l'intérieur de l'espace politico-administratif et demeurant fermé aux intrus du monde des affaires. Cf. Pierre Birnbaum, *Les sommets de l'État...*, op. cit.

5. En collaboration avec Bertrand Badie, Birnbaum montre en quoi le processus de différenciation de l'État conduit à l'émergence d'un type d'élite particulier. De fait, l'appréhension des valeurs et des codes culturels devient élément de compréhension de la formation d'une élite : Bertrand Badie, Pierre Birnbaum, *Sociologie de l'État*, Paris, Grasset, 1979.

6. Pierre Birnbaum, *Dimensions du pouvoir*, Paris, PUF, 1984 ; Pierre Birnbaum (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir (1981-1985)*, op. cit.

7. Ezra N. Suleiman, « Les élites de l'administration et de la politique dans la France de la Cinquième République : homogénéité, puissance et permanence », dans Henri Mendras, Ezra N. Suleiman (dir.), *Le recrutement des élites en Europe*, op. cit., p. 19-47.

l'articulation entre élites et politique. De plus, la discontinuité, dans la production de données empiriques sur la question, a eu pour effet de faire sortir les recherches françaises du sentier de l'analyse comparée¹. Par ailleurs, les travaux sur les élites se traduisent par un débat où l'on oppose la noblesse d'État aux élites de l'État. Dans ces deux cas de figure, la question du rôle de l'État est centrale. Enfin, on constate que l'analyse des élites en France insiste beaucoup plus sur *l'amont*, c'est-à-dire la prise en compte de ce qui s'est passé avant l'accès aux positions de pouvoir. Néanmoins, ces approches ne résolvent pas le dilemme du rapport de causalité entre la rationalisation de l'action de l'État et l'émergence d'élites politico-administratives. Or, il ressort de notre état de l'art que, si la science politique comme la sociologie politique ont, en France, laissé en jachère l'analyse des élites, privilégiant d'autres objets et d'autres approches, telle celle qui prétend saisir le politique par le bas, il est aujourd'hui nécessaire de réinvestir des approches « par le haut » si l'on souhaite saisir le changement politique dans toute sa complexité². Il est alors nécessaire, dans une perspective néo-élitiste revisitée, de croiser le questionnement sur *ce qui*, socialement ou politiquement, fait les élites, avec celui portant sur *ce que font* les élites en action.

LE RETOUR D'UNE APPROCHE PAR LE HAUT : LES ÉLITES FACE AU POLITIQUE

On a pu observer, depuis le début des années 1990, le développement d'un nouvel intérêt pour la recherche sur les élites et le politique. Ce phénomène s'est traduit non seulement par l'accumulation de nouveaux savoir-faire, constitués à partir d'enquêtes empiriques sur les élites dirigeantes³, mais aussi et surtout à travers de nouvelles réflexions sur les principes de la gouverne démocratique⁴. Récemment située au cœur de la sociologie par les néo-élitistes anglo-saxons⁵, cette interrogation connaît un renouveau important dans le contexte du tournant néo-libéral et de la mondialisation, marqué par de profondes ruptures d'orientation dans les politiques publiques⁶. La

1. Se reporter aux récentes recensions effectuées par des chercheurs européens non anglo-saxon : Eudrme Uriarte, « El analisis de las élites políticas en las democracias », *Revista de Estudios Políticos (Nueva Epoca)*, 97, juillet-septembre 1997, p. 249-275 ; Ursula Hoffmann-Lange, « Elite Research in Germany », *International Review of Sociology/Revue internationale de Sociologie*, 11 (2), 2001, p. 201-216 ; Giorgio Sola, *La teoria delle élites*, Bologne, Il Mulino, 2000.

2. Notre plaidoyer pour un retour de l'analyse des élites du politique se situe dans le prolongement de la réhabilitation du travail autour du changement politique et des institutions. Cf., à ce propos, les discussions sur le néo-institutionnalisme et le retour du politique : Peter A. Hall, Rosemary C. R. Taylor, « La science politique et les trois néo-institutionnalisme », *Revue française de science politique*, 47 (3-4), juin-août 1997, p. 469-496 ; Marc Smyrl *et al.*, « Pour un retour du politique dans le néo-institutionnalisme », *Pôle Sud*, 23, septembre 2005, p. 115-130.

3. Samy Cohen, *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris, PUF, 1999.

4. Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calman-Lévy, 1995.

5. William Genieys, « The Sociology of Political Elites in France : The End of an Exception ? », *International Political Science Review/Revue internationale de science politique*, 26 (4), octobre 2005, p. 413-430.

6. Bruno Jobert, Bruno Théret, « France : consécration républicaine du néo-libéralisme », dans Bruno Jobert (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 21-86 ; Bruno Théret (dir.), *L'État, la finance et le social. Souveraineté nationale et construction européenne*, Paris, La Découverte, 1995.

question du « qui gouverne ? » se pose avec d'autant plus d'acuité que les auteurs qui célèbrent l'avènement de la bonne gouvernance en font aussi le triomphe d'une démocratie pluraliste renforcée¹. Jean Leca a mis en évidence que la dynamique de la gouvernance démocratique des sociétés pluralistes est celle où les logiques de la représentativité et de l'efficacité posent un véritable dilemme aux élites du politique². D'autres courants de recherche, tel celui qui s'intéresse au processus de transition et de consolidation démocratique, ont montré tout l'intérêt qu'a l'analyse à saisir les jeux élitaires pour comprendre le changement des modes d'exercice du pouvoir (régimes) et les transformations de leur mode d'organisation (configuration institutionnelle de l'État)³.

LES ÉLITES COMME VARIABLE EXPLICATIVE DU CHANGEMENT DE RÉGIME

S'il est un domaine où la sociologie comparée des élites a toujours connu un certain succès, c'est bien celui de l'analyse de la dynamique des régimes politiques. En effet, la transformation dans la structure sociale de l'élite, comme son adéquation au changement du substrat d'une société ont toujours été considérées comme un indicateur fiable du changement de régime. Cependant, avec les profondes modifications de l'ordre politique mondial survenues à la fin du siècle dernier, notamment la troisième vague des transitions vers la démocratie⁴, le concept d'élite est passé d'un statut de variable explicative indépendante à celui de variable dépendante⁵. Ce phénomène est observable dans les sciences sociales du politique comme dans l'histoire sociale et la sociologie comparative.

De ce point de vue, l'évolution de la position de l'historien français Christophe Charle à propos de l'usage du concept d'élite est fortement révélatrice de ce changement. En effet, dans son premier travail sur la structure sociale du pouvoir sous la Troisième république, Charle se refuse à faire un usage analytique de la notion d'élite⁶. Par la suite, en inscrivant dans le registre de la comparaison socio-historique ses recherches sur les relations entre types de légitimité et types de régime politique en France et en Europe occidentale (19^e-20^e siècles), il nous invite à reconsidérer le

1. Pour une approche critique de la gouvernance démocratique, cf. Guy Hermet, « Un régime à pluralisme limité ? À propos de la gouvernance démocratique », *Revue française de science politique*, 54 (1) février 2004, p. 159-178.

2. Dans ce cadre, les professionnels de la politique sont confrontés à un *squeeze* entre l'offre politique avancée (programmes électoraux) et la mobilisation pluraliste des intérêts spécifiques, donnant l'illusion d'être prisonnier d'une technocratie. Cf. Jean Leca, « La "gouvernance" de la France sous la Cinquième République. Une perspective de sociologie comparative », dans François D'Arcy, Luc Rouban (dir.), *De la Cinquième République à l'Europe. Hommage à Jean-Louis Quermonne*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, p. 345-347.

3. Juan J. Linz, Alfred Stepan, *Problems of Democratic Transition and Consolidation, Southern Europe, Southern America and Post-Communist Europe*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1996.

4. Samuel P. Huntington, *The Third Wave. Democratization in the Late Twentieth Century*, Norman, University of Oklahoma Press, 1991.

5. William Genieys, « Pour une sociologie comparée des élites en interaction », *Revue internationale de politique comparée*, 7 (2), 2000, p. 467-492.

6. Christophe Charle, *Les élites de la République*, Paris, Fayard, 1987.

concept d'élite¹. En insistant sur les relations changeantes qui existent entre les élites et les formes institutionnalisées du pouvoir, il montre que les comportements et les choix des élites successives dépendent tout autant de leurs caractéristiques sociales que de leur marge de manœuvre, par rapport aux demandes ou aux résistances de leurs mandants théoriques ou réels². Dans un registre plus centré sur le poids du *background* social dans l'émergence des élites issues de la représentation politique depuis 1848 en Europe occidentale, on mentionnera l'imposant travail réalisé sous la houlette de Maurizio Cotta et Henrich Best³. Ces derniers présentent, à partir d'études longitudinales et comparées, l'affirmation progressive des carrières politiques et l'émergence de la figure webérienne du professionnel de la politique.

D'un autre côté, les néo-élitistes anglo-saxons prolongent l'application de leur modèle analytique à la sociologie comparée du changement de régime⁴. La proposition consiste alors à introduire la variable « élite », définie à partir de la prise en compte du rôle, des stratégies et de la capacité à stabiliser les institutions politiques, pour analyser les effondrements (*breakdowns*) et les transitions démocratiques.

1. Christophe Charle « [reconnaît] les inconvénients de l'emploi de l'expression "les élites" en raison de l'héritage parétien et de son usage empirique vague dans certains travaux de sociologie ou de science politique. Deux avantages expliquent malgré tout que j'y recoure : d'une part, le syntagme permet d'embrasser, sous un concept plus abstrait, les divers types de groupes dirigeants ou dominants qui se sont succédés en France depuis deux siècles et dont les appellations, historiquement datées, ont changé au fil des régimes ; d'autre part, la forme plurielle rappelle deux traits affirmés des groupes dirigeants en France que cet article essaie d'expliquer : la pluralité des groupes en lutte dans le champ du pouvoir et leur légitimité en permanence contestée » : Christophe Charle, « Légitimités en péril. Éléments pour une histoire comparée des élites et de l'État en France et en Europe occidentale (19^e-20^e siècle) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 116-117, mars 1997, p. 39-59, notamment p. 39.

2. Pour Charle, la sociologie des élites du pouvoir doit expliquer les traits spécifiques des régimes, leur relation avec la société globale et les éventuels mécanismes de blocages qui resurgissent et rendent les crises politiques plus profondes en France que dans les autres pays européens. Il propose alors une lecture des dynamiques élitaires en comparant le modèle napoléonien et le modèle prussien d'intégration à l'État au modèle anglais : Christophe Charle, *ibid.*, p. 40.

3. On peut se référer ici au programme de recherche européen EURELITE initié au début des années 1980 par les politologues Heinrich Best et Maurizio Cotta, dont l'objectif consiste à construire une banque de données comparées sur les élites parlementaires dans onze pays européens (Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne et Royaume-Uni) depuis le milieu du 19^e siècle. La problématique centrale conduit les auteurs à discuter le rôle du *background* socioprofessionnel et le type de carrières parlementaires et ministérielles. Se reporter aux publications suivantes : Heinrich Best, Maurizio Cotta, *Parliamentary Representatives in Europe 1848-2000. Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries*, Oxford, Oxford University Press, 2000, et Pedro Tavares de Almedia, Antonio Costa Pinto, Nancy Berméo, *Who Governs Southern Europe ? Regime Change and Ministerial Recruitment, 1850-2000*, Londres, Franck Cass, 2003.

4. John Higley, Michael G. Burton, « The Elite Variable in Democratic Transitions and Breakdowns », *American Sociological Review*, 54, février 1989, p. 17-32 ; John Higley, Ursula Hoffmann-Lange, Charles Kadushin, « Elite integration in Stable Democracies : A Reconsideration », *European Sociological Review*, 7, 1991, p. 35-53 ; et John Higley, Richard Gunther, *Elites and democratic consolidation...*, *op. cit.* ; Mattei Dogan, John Higley (eds), *Elites, Crises, and the Origins of Regimes*, Boulder, Rowman & Littlefield Publishers, Inc, 1998 ; John Higley, Michael G. Burton, « Elites Settlements and the Taming of Politics », *Government and Opposition*, 33 (1), hiver 1998, p. 98-115 ; John Higley, Jan Pakulski, Włodzimierz Wesolowski, (eds), *Post-communist Elites and Democracy in Eastern Europe*, New York, St Martin Press, 1998 ; John Higley, György Lengyel (eds), *Elites after State Socialism : Theories and Analyses*, Boulder, Rowman & Littlefield, 1999.

tiques¹. Par la suite, la sociologie historique comparée a critiqué la tendance de ces chercheurs à survaloriser le rôle des élites dans l'analyse de ces processus². En effet, dans leur modèle, le concept d'élite(s), originellement construit comme une variable dépendante fortement liée à la forme du régime politique, tend, par le truchement de l'explication causale, à retrouver son statut analytique discutable de variable indépendante. Par ailleurs, empiriquement, les effets pervers se traduisent par le délestage d'une sociologie des trajectoires politiques des élites au profit d'une survalorisation de leur capacité d'action³. Toutefois, le changement de régime renvoie à un type de situation politique où la question de la légitimation et de la délégitimation se pose avec plus d'acuité que dans une conjoncture politique routinière, permettant ainsi d'observer le potentiel, les ressources et la capacité à se mobiliser de certains groupes sociaux de type élitair⁴. D'autres chercheurs travaillant sur des configurations politiques « stabilisées » montrent que les processus de décision en matière de politique étrangère et de défense changent en fonction d'un jeu subtil entre les acteurs politiques et les élites militaires⁵.

Enfin, si l'on souhaite aujourd'hui mieux comprendre comment se transforment les régimes politiques, et pas seulement ceux qui émergent d'une situation autoritaire, il est nécessaire d'appréhender les élites en action, voire en interaction, pour comprendre la dynamique des régimes politiques. Dans nos travaux sur les changements de régime politique en Espagne, nous avons mentionné l'intérêt d'une relecture du rôle des élites prenant en compte, dans l'analyse les attributs sociaux de celles-ci, leurs trajectoires politiques (individuelles ou collectives), les représentations politiques et les projets institutionnels dont elles sont porteuses⁶. D'autres chercheurs ont montré en quoi les nouvelles institutions de la représentation politique (régions, communautés

1. Pour la présentation de ce type de perspective en langue française, se référer à John Higley, Jan Pakulski, « Jeux de pouvoirs des élites et consolidation de la démocratie en Europe centrale et orientale », *Revue française de science politique*, 50 (4-5), août-octobre 2000, p. 657-678 ; cf. également William Genieys, Patrick Hassenteufel, « De la transition à la consolidation des régimes politiques : une comparaison Espagne-Allemagne », *Revue internationale de politique comparée*, 4 (3), décembre 1997, p. 699-732.

2. James Mahoney, « Knowledge Accumulation in Comparative Historical Research : The Case of Democracy and Authoritarianism », dans James Mahoney, Dietrich Rueschemeyer (eds), *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 131-176.

3. Des chercheurs ont récemment dégagé les limites de ce type d'approches, soulignant tout l'intérêt que l'on avait à avancer une connaissance sociologique fine des élites en question : Georges Mink, Jean-Charles Szurek, « L'ancienne élite communiste en Europe centrale : stratégie, ressources et reconstructions identitaires », *Revue française de science politique*, 48 (1), février 1998, p. 3-41 ; Magdaléna Hadjiisky, « La démocratie par le marché », *Politix*, 47, automne 1999, p. 63-88.

4. Brigitte Gaïti, dans son travail sur le passage à la Cinquième République, a montré comment, derrière l'apparence de la réalisation de la prophétie gaullienne, c'est surtout le rattachement au nouveau régime des hauts fonctionnaires, en tant que groupe socio-politique constitué, qui s'avère être la clef de compréhension du changement de régime. Cf. Brigitte Gaïti, *De Gaulle prophète de la Cinquième République*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.

5. Samy Cohen, *La défaite des généraux. Le pouvoir et l'armée sous la Cinquième République*, Paris, Fayard, 1994.

6. Cf. nos travaux sur les trajectoires politiques des élites périphériques confrontées à la dynamique des régimes politiques en Espagne : William Genieys, « Les élites périphériques espagnoles face au changement de régime », *Revue française de science politique*, 46 (4), août 1996, p. 650-680 ; *Las élites españolas ante el cambio de regimen politico*, Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 2004.

autonomes) constituent un site pertinent pour appréhender des processus de recompositions élitaires en Europe occidentale ¹.

LA TRANSFORMATION DES LOGIQUES D' ACTIONS ÉTATIQUES :
DES GARDIENS DE L'ÉTAT AUX ÉLITES PROGRAMMATIQUES

C'est à partir d'un questionnement sur les modalités de transformation de l'action publique que la recherche commence à réintroduire le rôle des élites de façon de plus en plus explicite. Il s'agit alors de développer l'intuition de certains théoriciens de la démocratie selon laquelle le choix des politiques publiques, comme leur formulation, constitue un terrain de recherche qui permet de tester la pertinence de deux postures concurrentes : l'idée d'un pluralisme idéologique des élites dirigeantes et la thèse de processus d'agréations inter-élites favorisant l'univocité des décisions et leur « capture » par un groupe homogène ². C'est donc en partie au cœur de l'action de l'État que la sociologie politique s'est mise en quête du rôle des élites ³. Dans un même sens, les historiens et les socio-historiens ont réintroduit la variable élitaine dans la compréhension des processus de construction étatique.

Tout d'abord, certains historiens modernistes ont avancé une nouvelle lecture des processus de construction étatique en Europe autour de l'action des élites ⁴. Refusant d'enfermer dans la perspective étroitement wébérienne de l'étude de la bureaucratisation et du monde des officiers un concept plus large, enraciné dans l'histoire sociale plus que dans les traditions de l'histoire politique, les chercheurs s'attaquent à la question des « élites du pouvoir » en tant qu'entrée comparative permettant de saisir la construction de l'État en Europe ⁵. Plus récemment encore, l'approche comparatiste et historique de la diffusion en France du modèle absolutiste espagnol, proposée par Schaub ⁶, permet de souligner le rôle des élites dans les

1. Romain Pasquier, *La capacité politique des régions : une comparaison France-Espagne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004 ; cf. également Xavier Coller, « Continuidad y conflicto parlamentario en las comunidades autónomas españolas », dans Joan Subirats, Raquel Gallego (eds), *Veinte años de autonomías en España. Leyes, políticas públicas, instituciones y opinión pública*, Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 2002, p. 69-97.

2. Giovanni Sartori, *The Theory of Democracy Revisited...*, *op. cit.*

3. Thomas Dye, *Top Down Policy making*, New York/Londres, Chatham House Publishers, 2001.

4. Entre 1984 et 1993, deux programmes de recherches (au CNRS et à la Fondation européenne de la Science), qui n'en font en réalité qu'un seul, ont été consacrés à la genèse de l'État moderne. Plus d'une centaine d'universitaires venus de toute l'Europe ont travaillé ensemble à une collection de sept volumes publiés en français, en anglais et en espagnol. Dans ce cadre, l'analyse comparée des élites s'avère être un domaine d'investigation particulièrement porteur : cf. Jean-Philippe Genet, « La genèse de l'État moderne. Les enjeux d'un programme de recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 118, juin 1997, p. 3-18 ; Jean-Philippe Genet, Günther Lottes (dir.), *L'État moderne et les élites, 13^e-18^e. Apports et limites de la méthode prosopographique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996 (Histoire moderne. 36).

5. Les « élites du pouvoir » (*Power elites*) sont principalement constituées de ces « agents de l'État » et ces membres des classes dirigeantes qui investissent dans l'État et possèdent la capacité d'en modifier la nature : cf. Wolfgang Reinhard (dir.), *Élites du pouvoir et construction de l'État en Europe*, Paris, PUF, 1996, p. XIII.

6. Jean-Frédéric Schaub, *La France espagnole. Les racines hispaniques de l'absolutisme français*, Paris, Le Seuil, 2003.

processus de construction du politique. Dans son approche socio-historique des appartenances identitaires et de l'intégration par le politique, Pierre Birnbaum montre, autour de la question du rôle des juifs d'État, l'intérêt d'un croisement entre l'action des élites et la spécificité culturelle des contextes socio-historiques¹. À partir d'une étude fine de la trajectoire de ce type de figure politique, l'auteur analyse le processus d'acculturation à l'État français sur la moyenne durée historique. Dans ce cadre analytique, il n'est plus seulement question de mesurer le déterminisme social des élites, mais plutôt d'identifier les affinités électives et les logiques d'adhésion qu'entretient une catégorie d'élite particulière avec le développement du « sens de l'État républicain ».

Dans un registre plus sociologique, la recherche s'est intéressée aux institutions qui, comme l'ENA, conduisent à la formation de gardiens de l'État². Dans cette perspective, il est à nouveau souligné que le processus de socialisation des énarques commence bien avant l'entrée à école, pour confirmer ensuite que cette institution agit sur les acteurs comme une machine à conformer³. Prolongeant la réflexion sur la carrière politique des énarques, certains chercheurs indiquent que le passage dans les cabinets ministériels constitue un point fort de leurs trajectoires⁴. D'autres politologues avancent que les membres des cabinets ministériels de gauche partagent, pour beaucoup d'entre eux, l'aspiration à aller « pantoufler » dans le privé, après avoir servi aux sommets de l'État⁵. De façon plus générale, la critique s'entend pour démontrer comment les hauts fonctionnaires ont réussi à imposer leur propre représentation de la réforme possible de l'État⁶. Ce phénomène s'est traduit par la publication d'ouvrages de synthèse montrant qu'en France, la haute administration monopolise encore assez de savoir pour être la seule capable de présenter un projet de réforme légitime⁷. Dans

1. Depuis le milieu des années 1980, Pierre Birnbaum a ouvert un chantier de recherche historique sur l'intégration des juifs au sein de l'espace public français. La méthode employée est celle de l'analyse de la trajectoire biographique de certaines familles (au sens propre) de serviteurs de l'État. Partant de là, il avance une nouvelle catégorie d'analyse : celle de « *juifs d'État* », à savoir les élites juives qui « se montrent d'emblée passionnées par leurs nouveaux rôles au service de l'intérêt du public, qui s'investissent corps et âme dans cette fonction, se dépouillant de leurs habits anciens pour revêtir les nobles livrées des dignitaires graves et responsables de l'État » : Pierre Birnbaum, *Les fous de la République. Histoire politique des juifs d'État de Gambetta à Vichy*, Paris, Fayard, 1992, p. 8.

2. Jean-Michel Eyméri, *La fabrique des énarques*, Paris, Economica, 2001.

3. Alain Garrigou, *Les élites contre la République. Sciences Po et l'ENA*, Paris, La découverte, 2001.

4. Luc Rouban, « Les énarques en cabinets. 1984-1996 », *Les Cahiers du Cevipof*, 17, FNSP-CNRS, 1997.

5. Pierre Mathiot, Frédéric Sawicki, « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993). Recrutement et reconversion », *Revue française de science politique*, 49 (1), février 1999, p. 3-30, et Pierre Mathiot, Frédéric Sawicki, « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993). Passage en cabinet et trajectoire professionnelle », *Revue française de science politique*, 49 (2), avril 1999, p. 231-264.

6. Philippe Bezes, « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'État. Quelques exemples français (1988-1997) », *Revue française de science politique*, 50 (2), avril 2000, p. 307-332 ; « La "mission Picq" ou la tentation de l'architecte. Les hauts fonctionnaires dans la réforme de l'État », dans Olivier Nay, Andy Smith (dir.), *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action publique*, Paris, Economica, 2002, p. 11-147.

7. Françoise Dreyfus, « À la recherche du temps perdu. La science politique française oubliée de l'administration publique. À propos de Notre État », *Politix*, 15 (59), 2002, p. 171-194.

un registre différent, Ezra Suleiman a étendu sa réflexion originelle sur l'impact du système de formation et de recrutement des élites à celui de l'orientation de leur action¹. Toutefois, en rompant avec la critique « crozérienne » du mal français, il voit dans ce système les ressorts socio-politiques cachés de la réussite française, tout en affirmant que l'âge d'or de l'action de l'État, *via* ses grands programmes (TGV, Concorde, Minitel, etc.), semble une période aujourd'hui révolue². Cette tendance, comme celle du rôle structurant des élites dans la définition de nouvelles modalités de l'action publique, est confirmée par les travaux qui ont pris pour objet les politiques industrielles³ ou économiques françaises⁴, les politiques d'environnement⁵ et, plus récemment encore, les politiques d'armement⁶. D'autres chercheurs, en portant la critique sur la figure du technocrate à laquelle on impute un rôle central dans la modernisation de la politique et la transformation des modalités de l'action publique, se situent implicitement dans une perspective de recherche que nous qualifions d'élitaire⁷.

Enfin, le troisième chantier de recherche où l'on peut observer l'analyse des stratégies d'élites confrontées à leur propre représentation de l'action politique, est celui ouvert autour de l'État en action⁸. Dans cette perspective, il s'agit de comprendre comment les « visions du monde » dont sont porteuses les élites dans certains secteurs d'action publique structurent le politique. Ainsi considérée, la décision publique est le résultat d'un processus d'imposition de représentations cognitives élaborées par des élites, le plus souvent étatiques. Cette perspective de recherche a permis la réalisation d'un travail majeur de sociologie comparée sur le rôle de certaines élites quant à l'imposition du tournant néo-libéral en Europe⁹. Cette approche comparative novatrice se traduit par une reconsidération du rôle des élites dans le processus de transfor-

1. Ezra N. Suleiman, *Les ressorts cachés de la réussite française*, Paris, Le Seuil, 1995.

2. Ezra N. Suleiman, Guillaume Courty, *L'âge d'or de l'État. Une métamorphose annoncée*, Paris, Le Seuil, 1997.

3. Elie Cohen, *Le colbertisme hi-tech : économie du grand projet des Télécoms*, Paris, Hachette, 1992 ; *La tentation hexagonale : la souveraineté à l'épreuve de la mondialisation*, Paris, Fayard, 1996.

4. Vivien A. Schmidt, « La France entre l'Europe et le Monde. Le cas des politiques économiques nationales », *Revue française de science politique*, 49 (1), février 1999, p. 51-78 ; *The futures of European capitalism*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

5. Pierre Lascombes, *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994.

6. William Genieys (dir.), *Le choix des armes. Théories, acteurs et politiques*, Paris, CNRS Éditions, 2004.

7. Delphine Dulong, *Moderniser la politique. Aux origines de la Cinquième République*, Paris, L'Harmattan, 1997, et Vincent Dubois, Delphine Dulong (dir.), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999.

8. Bruno Jobert, Pierre Muller, *L'État en action*, Paris, PUF, 1987.

9. Ce travail, même s'il ne s'inscrit pas explicitement dans une perspective élitaine, ouvre la voie à un terrain de recherche où les élites de l'État sont appréhendées à partir de la mobilisation cognitive et de l'influence intellectuelle sur les processus de décision politique. L'analyse comparée de la réception différentielle du néo-libéralisme permet de mettre à jour les différentes catégories d'élites qui, comme les économistes d'État en France, portent ce changement au sein de la structure du pouvoir. Il s'agit donc pour ces chercheurs de saisir les modalités d'imposition d'une nouvelle manière de construire l'action publique sans tomber dans une approche linéaire où de nouvelles élites, portées par une vision du monde plus adaptée, viendraient se substituer à l'ancienne : Bruno Jobert (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, *op. cit.*

mation des États¹. D'ailleurs, certains travaux comparatistes portant sur la restructuration du pouvoir d'État en Amérique du Sud dans le cadre de la mondialisation confirment l'intérêt de travailler sur les transformations du profil professionnel des dirigeants d'État². Appliqué au cas français, certains chercheurs ont mis l'accent sur le rôle central des experts sectoriels dans le processus de construction de certaines politiques publiques³. Ainsi, dans un souci de donner un contenu empirique plus substantiel à l'analyse, nous avons effectué une étude sur le rôle des hauts fonctionnaires dans les politiques sanitaires et sociales en France depuis 1981⁴. L'hypothèse de l'institutionnalisation d'élites programmatiques, dans le secteur d'action publique du *Welfare*, autour d'une vision partagée de l'action publique, se confirme avec l'émergence de longues carrières sectorielles qui conduisent à la maîtrise d'un savoir professionnel peu égalé. Dans cette perspective, l'approche des interactions entre les élites et le politique abonde dans le sens de la théorie du changement dans l'action publique⁵.

**

En guise de conclusion, nous plaidons pour un réinvestissement de la recherche dans une sociologie des élites du politique élaborée à partir d'un croisement des indicateurs socio-politiques et des configurations institutionnelles. Le premier choix analytique nous invite à saisir ce qui fait (ou ne fait pas) la réalité de l'élite en vérifiant sa

1. Certains spécialistes de l'analyse comparée des politiques publiques nous invitent à analyser le rôle des élites politiques et économiques qui, tout en occupant des postes stratégiques, participent à la mise au point de recettes et de répertoires d'action collective permettant de comprendre les nouvelles logiques d'action de l'État. Cf. Gerhard Lehmbuch, « Les modèles de capitalisme allemand et japonais : une mise en perspective comparative et diachronique », dans Michel Lallement, Jan Spurk (dir.), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 39-56, dont p. 41.

2. Certains auteurs s'intéressant aux effets du « consensus de Washington » ont bien vu comment, en Amérique latine, les grands notables du droit, formés dans les facultés européennes, ont perdu leur pouvoir dans le cadre « de guerres de palais », au profit de nouveaux économistes d'État dotés d'une légitimité « scientifique » acquise sur les grands campus américains. Cf. à ce propos Yves Dezalay, Bryant G. Garth, *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir en Amérique latine*, Paris, Le Seuil, 2002.

3. Pierre Mathiot, *Acteurs et politiques de l'emploi en France (1981-1993)*, Paris, L'Harmattan, 2000 ; cf. également Ève Fouilleux, *La politique agricole commune et ses réformes. Une politique à l'épreuve de la globalisation*, Paris, L'Harmattan, 2003. Pour une approche de ces questions dans une perspective élitiste : William Genieys, Laura Michel, « Au-delà du complexe militaro-industriel. Le rôle d'une élite sectorielle dans le programme du char Leclerc », *Revue française de sociologie*, 47 (1), 2006, p. 117-142.

4. Notre approche néo-élitiste des rapports entre les élites gouvernementales et les élites politico-administratives permet de saisir les nouvelles relations de pouvoir à l'œuvre aux sommets de l'État français. Dans ce sens, il s'agit de montrer comment durant ces vingt dernières années une élite du *Welfare* s'est constituée autour de processus de décision dans un secteur particulier. En partant de l'analyse du changement dans les politiques du secteur social, nous avons montré comment une élite partageant une logique d'action collective a progressivement affirmée son identité de groupe. Fort d'une cohérence dans sa vision des politiques, de connexions dans des corps d'inspection (Cours des Comptes, IGAS), cette élite se trouve capable d'influencer fortement la décision politique : William Genieys, « La constitution d'une élite du *Welfare* en France dans la France des années 90 », *Sociologie du travail*, 47 (2), 2005, p. 205-222.

5. Pierre Muller, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue française de science politique*, 55 (1), février 2005, p. 155-187.

prétendue homogénéité, non seulement à partir des propriétés sociales, mais aussi en fonction de logiques d'action partagées (croyances, représentations et référentiels d'action). Le second choix nous conduit à analyser les processus de prise de décision politique dans leur globalité et à travers la durée en prenant en compte les ressources multi-positionnelles et relationnelles des élites. Pour comprendre qui gouverne dans une configuration de gouvernance démocratique, notre regard doit se déplacer des figures instituées du pouvoir d'État (chefs de gouvernement, ministres) vers les élites qui, au cœur de l'État, concrétisent les programmes de politiques publiques. Il s'agit de réorienter la sociologie des élites sur les processus internes aux structures formelles du pouvoir et d'insister sur les acteurs dont les croyances et les avis orientent effectivement les politiques publiques. L'hypothèse d'une confrontation entre des professionnels de la représentation politique en perte de légitimité et des élites programmatiques poursuivant leur quête d'efficacité permet de montrer toute l'actualité de l'intuition de Mosca quant à la double nature de classe politique ¹.

William Genieys est chargé de recherche CNRS au Centre d'étude du politique en Europe latine (CEPEL/UMR-5112) et coordinateur scientifique du Laboratoire Européen Associé, ETAPES, avec l'Université de Barcelone. Il a notamment publié : *Las élites españolas ante el cambio de regimen politico*, Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 2004 (préface de Juan J. Linz) ; a dirigé : *Le choix des armes. Théories, acteurs et politiques*, Paris, CNRS Éditions, 2004 ; et co-écrit avec Marie-Carmen Garcia : *L'invention du Pays cathare*, Paris, L'Harmattan, 2005. Ses travaux proposent une sociologie des élites du politique articulée à la question du changement de régime (<wgenieys@univ-montpl.fr>).

RÉSUMÉ/ABSTRACT

NOUVEAUX REGARDS SUR LES ÉLITES DU POLITIQUE

L'auteur propose un regard croisé sur le développement de la sociologie des élites dans la recherche anglo-saxonne et française. Dans le premier cas de figure, controverses théoriques et sociologiques ont permis de montrer que la problématique élitaire est au cœur de la dynamique démocratique. En France, l'absence de travaux comparatistes, ainsi que la querelle sémantique autour de l'usage de la notion d'élite(s) et la forte imbrication entre élite et État ont généré un désintérêt manifeste pour ce concept. Tout en rappelant les dilemmes liés à la construction de l'objet « élite », l'auteur identifie les voies récentes de la recherche : la première est celle du changement de régime où les élites constituent une des variables clefs de l'explication ; la seconde est celle des modes de transformation de l'État en action.

NEW LOOKS ON POLITICAL ELITES

This article puts in perspective the evolution of Anglo-Saxon and French sociology of the elites. The study of sociological and theoretical debates leads to the conclusion that elitism indeed rests at the core of democratic dynamics. France is typified by a deficiency of comparative stu-

1. Alfio Mastropaolo, « La double théorie de la classe politique de Gaetano Mosca », *Revue internationale de politique comparée*, 11 (4), 2004, p. 611-630.

Nouveaux regards sur les élites du politique

dies, semantic disputes over the notion of elite(s), and a strong interconnection between the elites and the State, which has generated a blatant lack of concern for the concept. The author recalls the dilemmas related to the construction of the elite as a sociological object, and singles out recent avenues of research : first, a change of regime in which the elites make up one of the key variables, then the State modes of transformation into action.